

Contrat de location saisonnière pour La Figuerie & les Modalités et Conditions

Légende : ► = merci de bien vouloir répondre (12 questions à propos votre location)

Entre les Locataire(s)	et la Propriétaire
Nom Adresse postale N° téléphone Courriel	Jennifer Boncey Barrau, Ldt Haumont, 82500 Esparsac +33 5 63 26 12 72 info@lafiguerie.com
Nom Adresse postale N° téléphone Courriel	
Nom Adresse postale N° téléphone Courriel	
Nom Adresse postale N° téléphone Courriel	

► Animal de compagnie? Autorisation nécessaire, merci de bien vouloir nous demander.

► Désirez vous une sortie (ca 2h) accompagné par un naturaliste professionnel ? €50 en sup, a régler direct avec lui. Merci d'indiquer vos intérêts principaux (botanique, odonates, ornithologique etc.).....

Tarifs 7 nuits consécutives (les charges eau, électricité, gaz, taxe de séjour et draps compris)	mai, juin, octobre €360	juillet, août, septembre €460
Tarifs séjour minimum de 5 jours (4 nuits)	€200	€260
+ dépôt de garantie (caution) casse: remboursable	€300	€300

► Dates de réservation : ► Cout total :

► *Date limite remboursement en cas d'annulation
(date d'arrivée moins 24 jours calendrier)

► *Date limite pour la réception du solde 50% + caution
(date d'arrivée moins 21 jours calendrier)

**Exemple : dates de réservation : arrivée 11 juillet, départ 18 juillet. Date limite d'annulation avec remboursement = 17 juin. Date limite paiement du solde + caution = 20 juin.*

Modalités et Conditions

Article 1. Durée de Séjour. Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement. Le locataire signataire du présent contrat conclut pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque maintien dans les lieux à l'issue du séjour

Article 2. Remboursement de la caution €300 Un montant forfaitaire de €80 est ajouté au montant du loyer afin de couvrir les frais de ménage à la sortie du Locataire en cas de défaillance ou/et sur sa demande.

► Voulez vous qu'on s'occupe du ménage après votre départ ?

Si oui, ces frais de nettoyage sont à déduire de la caution remboursable. Nous vous rembourserons (le solde) de la caution une fois que nous avons pu nous assurer que rien n'a été taché ou cassé, et que La Figuerie (studio-gite & La Royale) a été laissé propre et bien rangé.

Etat des lieux et inventaire sont établis en commun par les contractants à l'arrivée et au départ du gîte. Ils constituent la seule référence en case de litige les concernant. Ils sont en forme de photos. En cas de départ anticipé (avant 11h) ou l'empêchement l'établissent de l'état des lieux le matin même du départ du Locateur, la caution sera renvoyer par le Propriétaire.

En cas de problème, le solde du dépôt de garantie sera restitué au Locataire, déduction faite des frais de remise en état, dans un délai maximum de 2 mois après la date de sortie. (*Pour info : jusqu'à la, nous n'avons jamais eu ce genre de problème.*)

Article 3 Assurance Villégiature. Une condition du contrat est que les clients prennent leur propre assurance voyage, qui couvre annulation, affaires personnelles, frais médicaux (et dentiste) ainsi que responsabilité civile. Tous les effets personnels laissés sur place pendant votre séjour le sont entièrement à votre risque et nous ne pouvons accepter aucune responsabilité s'ils sont perdus ou endommagés.

Article 4. Usage. La Figuerie est un endroit non-fumeur, qui ne convient pas aux jeunes enfants (mare non-clôturée, tiques, frelons, abeilles, moustiques, puces, aoûtas).

Article 5. Animaux de Compagnie. Les chiens sont acceptés s'ils sont obéissants et sociables, s'ils dorment par terre sur leur propre tapis, et s'ils se comportent bien avec les chats. (Il ya une pension chat sur place voir www.chatidelomagne.fr). Dans tous les cas, contactez-nous à l' avance svp.

Article 6. Arrivée et départ. La période de location commence à 17h pour l'arrivée et se termine à 11h le jour de départ. Réservations n'importe quel jour de la semaine.

Article 7. Non-usage. Il y a quelques endroits ou vous n'avez malheureusement pas d'accès comme vacanciers pour des raisons sécurité. Ces endroits sont délimités, et avec des affiches « accès interdit »

Article 8. Longueur des lits. Attention pour les personnes grandes : les lits de style Henri IV ont une longueur de 1m90. La Royale caravane limite hauteur à l'intérieur est de 1m80.

Article 9. Piqures. C'est la responsabilité du Locataire de savoir s'ils ont des réactions adverses à une pique d'insecte et de s'assurer qu'ils ont amené avec eux leurs propres crème anti-insectes. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité pour une éventuelle allergie, réaction ou douleur causée par un insecte, reptile, plante toxique, ou un animal sauvage.

Article 10. Le(s) Locataire(s) tient à respecter la nature, de la photographier, enregistrer, dessiner et/ou peindre la flore et la faune. Ils s'engagent à ne pas capturer ou collectionner quoi que ce soit. Les filets et les flacons tubes ne sont pas la bienvenue.

Article 11. Finalement, nous vous demandons d'indiquer ici les coordonnées de 2 personnes que nous pourrions contacter au cas où vous n'arriveriez pas, ou pour tout autre imprévu pendant votre séjour

- ▶ 1.
- ▶ 2.

Article 12 La réservation La réservation de la location sera effective, si un exemplaire du présent contrat (3 pages) arrive daté et signé, et si l'acompte de 50% est envoyé au propriétaire

- ▶ avant le (Établir 10 jours à partir d'aujourd'hui).

Dans le cas contraire le Propriétaire disposera à nouveau de cet accueil pour les dates définies.

Nous soussignés, déclarons être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales figurant sur le présent contrat.

- ▶ Fait à le
en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des parties.

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Le Propriétaire

▶ Le Locataire